



Candlewiking

Connaissez-vous tout de la broderie ? Vous aimez broder ou au contraire vous n'avez jamais tenu une aiguille ? Cet automne, lancez-vous ! Débutant.e ou confirmé.e, venez apprendre une nouvelle technique de broderie: le candlewiking !



L'artisane : Louise Darveau

Louise Darveau est une artisane de talent qui est tombée dans la broderie il y a 20 ans. A ses débuts, elle suit des cours à la maison Les Brodeuses à Montréal puis se lance en tant que professeur à Métiers et Traditions depuis plus de 12 ans. Elle perfectionne sa technique en suivant deux formations au salon du boutis près de Nîmes, en France, en 2014.

Ses réalisations prouvent aux un.e.s et aux autres que la broderie est un art toujours actuel et accessible. Elle a un goût prononcé pour l'usage des matériaux et des couleurs variés. Sa passion se manifeste dans son enseignement, où elle apprécie particulièrement de transmettre son savoir-faire.



L'activité:

Broderie qui utilise les points de bases de la broderie, mais plus particulièrement le point colonial, le candelwicking se fait avec un fil coton perlé. Cette broderie est facile d'exécution.

Chaque élève repartira avec un sac fourre-tout sur lequel il aura pu exercer ses talents.

Matériel fourni:

sac de Lin ou coton

Fil de coton perlé

Aiguille à broder,

Patron

Informations pratiques

Dates: 15 octobre et 22 octobre et 29 octobre

Horaires: 18h à 20h30 (soit 7h30 total)

Lieu: 340 rue Saint-Charles Ouest, Longueuil, J4H 1E8

Prix: 112, 19 + tx (+ coût matériel environ 25 \$)

Paielement : par chèque à l'ordre de **Métiers & Traditions**

Politique d'inscription

*S'il y a lieu, le matériel est payé au professeur en sus des frais d'inscription lors du premier cours.

***Les cours ont lieu si le nombre minimal d'élèves est atteint.**

* **L'étudiant doit envoyer son chèque minimum une semaine avant le début des cours**

* **L'étudiant est considéré inscrit lorsque l'organisme a reçu son chèque**

Politique d'annulation

Annulation par le promoteur : frais d'inscription remboursés intégralement.

Annulation par le participant :

- Doit se faire par écrit à l'attention du promoteur;
- Frais d'administration de 10\$ retenus sur la demande;
- Moins de 10 jours avant la tenue de l'activité : remboursement accordé en cas de force majeure;
- Après le début du cours : remboursement accordé avant la tenue du 3ème cours. Coût du 1er ou 2ème cours suivi retenu

Pour plus d'informations, nous contacter à ecole@metierstraditions.com
ou au (450) 677 2125

Je m'inscris !

cours de boutis avec Louise Darveau

Nom |

Prénom |

Adresse |

Téléphone |

Courriel |

Dates |